

Saint Cassien le 27 janvier 2018



Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes
de Badminton

Conseil d'administration du 26 janvier 2018
RELEVÉ DE DÉCISIONS (n°2018-01)

Le Conseil d'administration de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton s'est réuni le vendredi 26 janvier 2018. Il a, lors de cette réunion, arrêté les décisions suivantes :

1. Soutien au club de Pont-Du-Château pour sa candidature devant la fédération au championnat de France Corpo 2019.
2. Décision de postuler à l'organisation, sur le site de la Brunerie à Voiron, d'une étape U19 du circuit BE pendant 3 ans (2019, 2020, 2021)

Le président
John PYM